

L'Union SNUI - Sud Trésor est devenu :



Solidaires Finances Publiques

VAL - DE - MARNE

Local syndical- Hôtel des Finances

1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95
solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Déclaration liminaire au CTL du 11 avril 2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Chefs de services,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour débattre des conditions de la prochaine campagne d'impôt sur les revenus et de l'émission des avis 2014. Cet exercice récurrent s'inscrit une nouvelle fois dans un contexte de suppression aveugle d'emplois, tant au niveau national que local, mais revêt cette année un caractère un peu inhabituel.

Encore que ce terme n'est en définitive pas le plus adéquat, parler de cynisme serait en effet bien plus approprié.

Car en application directe des grandes orientations nationales liées à la démarche stratégique, il est demandé aux acteurs de la campagne de valoriser et de mettre en avant cette année l'offre numérique de la DGFIP. Et pour reprendre les termes mêmes de la formation sur la loi de finance dispensée en interne, il faut faire la « promotion » de tous les services en ligne.

C'est bien là que se cache le cynisme de cette démarche. Car la dématérialisation des procédures, si chère à notre Directeur Général, n'est rien d'autre que le cheval de Troie de la suppression d'emploi à la DGFIP. Et le déploiement de cet arsenal numérique n'a en réalité qu'un seul but : flécher les prochaines suppressions de postes dans les services.

Quel cynisme donc, de demander aux agents d'être les acteurs des suppressions d'emplois à venir, ainsi que de la dégradation continue de leurs conditions de travail. Parce que promouvoir l'offre de services dématérialisés revient à demander aux collègues des secteurs d'assiette de décourager le dépôt des déclarations papier, aux collègues du recouvrement d'inciter les contribuables à payer en ligne, ou à utiliser les multiples voies d'entrée pour joindre des collègues de moins en moins nombreux et surchargés de travail.

Et bien sûr, année après année ce travail de sape portera ses fruits, et amènera les services à atteindre une taille critique qui ne leur permettra plus d'assurer leurs missions.

La porte sera alors grande ouverte pour une nouvelle aventure : l'externalisation des tâches.

A ce titre, le scannage des 2042 est un exemple édifiant. Menée dans les locaux du Centre d'encaissement de Lille, l'expérimentation de scannage est réalisée par une société privée - dont le principal dirigeant n'est autre que Thierry Breton, ancien Ministre de l'Économie et des Finances - ayant recours à l'emploi de contractuels.

Voilà à quoi peut mener la « promotion » des services numériques du Ministère.

Ainsi dévoilée, la finalité perverse de cette démarche sera le fil directeur de nos interventions dans cette instance. Nous mettrons en évidence toutes les carences et les insuffisances de ce qui n'est en réalité, qu'un outil de la casse des services publics.